

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BLAYE

COMMUNE DE SAINT-MARIENS
33620

CONVOCAATION : Réunion
Du Conseil Municipal
Session ordinaire

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du
Conseil Municipal qui aura lieu :

A la Mairie, Salle du Conseil Municipal de SAINT-MARIENS
le lundi 22 avril 2024 à 08 heures 30

*Le Quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 16 avril 2024, le
Conseil Municipal est à nouveau convoqué pour le même ordre du jour et
pourra délibérer valablement sans condition de quorum (art L.2121-17 du
CGCT).*

Veillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

A Saint-Mariens, le 17/04/2024
Le Maire,
Marcel BOURREAU



ORDRE DU JOUR

Propositions de délibérations pour :

- Vote du budget primitif 2024 – Budget principale Commune
- Vote du budget primitif 2024 – Budget annexe Assainissement
- Subventions et Dons

Questions diverses.